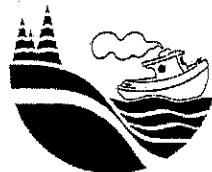


MUNICIPALITÉ DE



CANTLEY

AVIS PUBLIC

**DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE
AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 269-05 ET
AU RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 270-05**

AVIS est donné par le soussigné, directeur général de la Municipalité de Cantley, que, lors de la session régulière du conseil municipal qui sera tenue le 11 décembre 2012 à 19 h au 47, chemin Sainte-Élisabeth, à la Fabrique de la paroisse de Cantley, le conseil statuera sur les demandes de dérogation mineure suivantes :

1. Nature et effet :

- a) permettre une opération cadastrale créant un lot projeté dont la largeur mesurée à la ligne avant est de 12,49 m alors que l'article 3.2.1 du Règlement de lotissement numéro 270-05 exige une largeur mesurée à la ligne avant minimum de 45 m;
- b) permettre l'aménagement d'une allée d'accès de 3,66 m de largeur à au moins 4,27 m des lignes latérales sur une distance de 67,6 m à partir de 15 m de la ligne avant alors que les articles 10.1.3.1 et 12.2.2 du Règlement de zonage numéro 269-05 exigent que l'allée d'accès doit respecter la présence d'un écran végétal qui doit être préservé et maintenu sur une profondeur minimale de 6 m.

Identification du site concerné : Lots 4 963 630 et 4 963 632 du Cadastre du Québec
Lot projeté 5 058 421
Chemin Denis

2. Nature et effet : permettre la construction projetée d'un garage détaché à un minimum de 2 m de la ligne latérale nord-ouest alors que l'article 7.8.2 du Règlement de zonage numéro 269-05 exige une marge minimale de recul latérale de 6 m.

Identification du site concerné : Lot 2 617 776 du Cadastre du Québec
32, rue du Soleil

Tout intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à une ou l'autre de ces demandes de dérogation mineure par écrit avant le jour de la séance ou lors de la session régulière du conseil du 11 décembre 2012 débutant à 19 h. Pour toute information additionnelle, veuillez vous adresser à la Maison des bâtisseurs au 8, chemin River à Cantley au numéro de téléphone 819 827-3434 ou sur le site Internet www.cantley.ca.

Donné à Cantley, ce 14^e jour du mois de novembre de l'an deux mille douze.


Jean-Pierre Valiquette
Directeur général